



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Région académique Île-de-France
Service régional de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation, Pôle Paris**

Division des établissements et de la vie universitaire
Bureau des établissements publics d'enseignement supérieur

Affaire suivie par : Isée EVRARD
Tél : 01 40 46 21 84
Mél : isee.evrard@ac-paris.fr
47, rue des Écoles
75005 Paris

Fait à Paris, le 12 juin 2026

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE,
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS DE PARIS ET D' ÎLE-DE-FRANCE**

VU l'article 1.822-1 du code de l'Education relatif aux œuvres sociales en faveur des étudiants, décret n° 20161042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

VU les articles R822-1 à R822-18 du Code de l'Education relatif aux œuvres sociales ;

VU le courrier de désignation des représentants de l'État par le Préfet de la région d'Île-de-France en date du 6 mars 2024 ;

VU l'arrêté rectoral du 14 février 2019 portant nomination des représentants des personnels ouvriers au conseil d'administration du Crous de Paris, et les arrêtés modificatifs ;

VU l'arrêté rectoral du 6 février 2026 proclamant les résultats des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Crous de Paris

ARRÊTÉ

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration du Crous de Paris :

A- En qualité de représentants de l'Etat :

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement :

- Titulaire : Madame Marthe POMMIÉ, directrice de l'Unité Départementale l'Hébergement et du Logement de Paris
- Suppléante : Madame Fanny BONTEMPS, adjointe à la directrice de l'Unité Départementale l'Hébergement et du Logement de Paris

Agence Régionale de Santé :

- Titulaire : Madame Sabine TERRIER, sage-femme coordinatrice en maïeutique, conseillère des professions de santé
- Suppléante : Madame Maria DEVAUD, cadre supérieur de santé, chargée de mission auprès des conseillers

Direction Régionale des Finances Publiques :

- Titulaire : Madame Dorothee DE PLUVIÉ, responsable du département Dépenses
- Suppléant : Monsieur Jérôme LACORE, inspecteur principal des Finances Publiques

Direction Départementale de la Protection des Populations de Paris :

- Titulaire : Monsieur Yamine AFFEJEE, chef de service, pôle restauration collective et établissements agréés
- Suppléant : Monsieur Yacine BACHA, chef de service sécurité et loyauté des produits alimentaires

Etablissement Public d'Aménagement des Universités de la Région Ile-de-France :

- Titulaire : Monsieur Jérôme MASCLAUX, directeur général
- Suppléante : Madame Mme Olivia METZ, directrice du développement et de l'immobilier

Rectorat de l'académie de Paris :

- Titulaire : Madame Isabelle PRAT, rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique d'Île-de-France - Rectorat de Paris
- Suppléante : Virginie COUSIN-DOUEL, Déléguée de région académique adjointe à l'information et à l'orientation (DRAIO)

B- En qualité de représentants des étudiants, élus :

- Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas 1€ pour tous !

Titulaires :

- Madame Louise THOMIN
- Monsieur Sarny BACHETARZI
- Madame Eloise LEFEBVRE MILON

Suppléants :

- Monsieur Louis BLONDEEL
- Madame Eva PERUZZI CHOTAR-VASSEUR
- Monsieur Romain GUINEBRETIERE

- Le Poing Levé, la liste des étudiantes anticapitalistes contre la précarité, l'extrême-droite et le génocide à Gaza

Titulaires :

- Madame Cassandra BENAVENT
- Monsieur James KAMARA

Suppléants :

- Madame Carolina MOUTINHO DOS SANTOS SOUSA
- Monsieur Adrien VILLENEUVE

- Bouge Ton CROUS, des assos parisiennes pour une vie étudiante solidaire écologique et inclusive

Titulaire :

- Madame Audrey FERREIRA

Suppléant :

- Monsieur Damien COCOGNE

- Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour toute.s (UNEF, Coordo, RS)

Titulaire :

- Madame Anne-Edith FRAISSEIX

Suppléant :

- Monsieur Raphaël GANDIN

C-En qualité de représentants des personnels :

FO-ESR :

Titulaires :

- Madame Coumba ISSAKA
- Monsieur Manuel VINCENOT

Suppléantes :

- Monsieur Mouhamadou DIOP
- Madame Olfa MASMOUDI

CGT Crous de Paris :

- Titulaire : Madame Claude VILLIERS
- Suppléante : Madame Emilie LACY

D- En qualité de représentants des établissements d'enseignement supérieur :

- Titulaire : Monsieur Daniel MOUCHARD, président, Université Sorbonne Nouvelle
- Suppléant : Monsieur Edouard KAMINSKI, président, Université Paris Cité
- Titulaire : Madame Christine NEAU-LEDUC, présidente, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Suppléante : Madame Nathalie DRACH-TEMAM, présidente, Sorbonne Université

E- En qualité de représentants de la Région Île-de-France :

- Titulaire : Monsieur Jérémy REDLER, conseiller régional
- Suppléant : Monsieur Jean-Pierre LECOQ, conseiller régional

F- En qualité de représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale :

- Titulaire : Madame Mélody TONOLLI, Adjointe au Maire de Paris en charge de l'université, de la recherche, de la culture du savoir, de la vie étudiante et de l'économie de la connaissance, de la coordination du conseil scientifique
- Suppléante : Madame Anouch TORANIAN, conseillère et adjointe à la Ville de Paris

G- En raison de leur compétence :

Désignés par le recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris et chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France :

- Monsieur Stéphane BRACONNIER, président, Université Paris Panthéon-Assas
- Monsieur Tahar BELMOUNES, directeur de la CAF 75

Désignés sur une liste présentée par les représentants des étudiants :

- Edgar AUBISSE, chargé d'études à la Fondation pour le Logement des Défavorisés
- Zoée PEROCHON-DE JAMETEL, vice-présidente de l'association 100% Handinamique, mandataire du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

Article 2 : Le Directeur Général du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juin 2026

Rectrice de la région académique d'Île-de-France
Rectrice de l'académie de Paris
Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France



Julie BENETTI